



Dompierre-sur-Yon, le 7 mai 2020

**M. Le Maire**

*A l'attention des Dompierroises et des Dompierrois*

*L'actualité de la lutte contre le coronavirus COVID 19 sur : <https://www.dompierre-sur-yon.fr/>*

**Objet :**

**COVID-19 - Réussir un déconfinement progressif, sûr et solidaire**

**Madame, Monsieur,  
Chère Dompierroise, cher Dompierrois,**

Je reviens vers vous suite à mon courrier du 24 avril, alors que le Gouvernement a depuis précisé la stratégie nationale de déconfinement.

Si les mesures prises et leur calendrier sont toujours susceptibles d'évolutions en fonction des conditions sanitaires, nous savons toutefois que ce n'est que très progressivement que nous pourrons reprendre une vie collective ordinaire.

**Je souhaite vous informer de quelques mesures que j'ai prises pour organiser au mieux ce déconfinement sur le territoire communal.**

**Un retour à l'école volontaire, progressif et partiel**

Chacun imagine la complexité de ce retour, et je salue la responsabilité de l'ensemble des acteurs éducatifs avec lesquels nous venons de préparer les dispositions qui suivent, que je remercie.

J'ai informé les parents d'élèves par courrier des mesures détaillées prises par la Commune, nos écoles et l'association Espac'Yon pour la reprise de l'école. Celle-ci reprendra, sur la base du volontariat, le jeudi 14 mai. D'ici là seront mises en œuvre toutes les mesures pour la désinfection des locaux et le respect des consignes sanitaires tout au long de la journée.

La scolarisation des enfants s'effectuera sur le rythme : 2 jours à l'école, 2 jours à la maison.

Ce sont des dispositions qui seront bien sûr amenées à évoluer ; elles sont valables jusqu'à la fin du mois de mai.

Pour les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise selon la liste établie par le gouvernement (personnel soignant, médico-social, forces de l'ordre, la Poste, enseignants), un accueil sera organisé comme c'est le cas depuis le 16 mars dernier.

Dans ce cadre, toute personne rencontrant des difficultés pour la garde de ses enfants est invitée à contacter l'accueil de la mairie, soit par mail : [mairie@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairie@dompierre-sur-yon.fr) (en précisant « ECOLE » dans l'objet du mail), soit par téléphone au 02.51.07.59.08.

**Des masques en tissu lavables remis à chaque Dompierrois la semaine prochaine**

Comme je vous l'ai indiqué dans mon précédent courrier et comme la presse locale s'en est fait l'écho, nous avons avec la Communauté d'Agglomération et le soutien du Département, commandé des masques lavables auprès d'une société vendéenne, afin d'en équiper, par principe, chaque habitant.

En complément de cette commande, et pour permettre à chaque habitant d'avoir un masque lavable dès les premiers jours du déconfinement, j'ai effectué auprès de cette même société une commande supplémentaire de 5 000 masques lavables en tissu.

La distribution des masques se fera en salle du Conseil Municipal, en respectant un protocole sécurisé sur le plan sanitaire. Pour une fluidité de

ce dispositif, il vous est proposé un calendrier de retrait sur 4 jours, et organisé sur la base des bureaux de vote (voir si besoin sur votre carte électorale) selon le calendrier suivant :

*Inscrits au Bureau de vote n°1 : Mardi 12 mai*

*Inscrits au Bureau de vote n°2 : Mercredi 13 mai*

*Inscrits au Bureau de vote n°3 : Jeudi 14 mai*

*Inscrits au Bureau de vote n°4 : Vendredi 15 mai*

Un représentant par foyer est invité à venir **en mairie, entre 9h et 17h30**, muni d'un document d'identité ou d'un livret de famille. Il pourra retirer un masque par membre du foyer âgé de 10 ans et plus.

Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, il n'est pas nécessaire de vous déplacer, les masques vous seront apportés à domicile. Vous allez être contactées par une élue du CCAS pour organiser un rendez-vous.

Si vous rencontrez des difficultés pour venir en mairie, faites-le nous savoir ; et si vous n'êtes pas disponible le jour proposé, ou si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, je vous remercie d'informer l'accueil de la mairie, préalablement à votre venue, par mail ([mairie@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairie@dompierre-sur-yon.fr), en précisant « MASQUES » dans l'objet du mail) ou par téléphone.

### **Faciliter l'accès aux masques et aux gels et solutions hydroalcooliques**

Nous ne savons pas bien à ce jour si les matériels qui accompagneront le déconfinement seront facilement et régulièrement accessibles dans les prochains jours et semaines.

Pour cette raison, j'ai souhaité que nous nous assurions, au niveau de la Commune, de l'accès à des filières d'approvisionnement en masques tissu ou jetables et en gels et solutions hydroalcooliques. Un réseau de fournisseurs est en place, et il pourra être activé si nécessaire.

Par précaution, nous avons de plus constitué un (relativement modeste) stock de masques (tissus et jetables) et de gels et solutions hydroalcooliques.

J'en ai informé nos entreprises et nos commerçants, nos associations, que j'ai invités à nous faire connaître leurs besoins et difficultés éventuelles. Un lien a aussi été établi avec nos professionnels de santé pour l'accès à ce stock.

Pour toute demande ou questionnement à ce sujet, je vous remercie d'utiliser prioritairement l'adresse mail de la mairie : [mairie@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairie@dompierre-sur-yon.fr) avec le mot MASQUES en objet du mail.

### **Que deviennent les masques après usage ?**

On vient de me questionner à ce sujet.

Dans l'attente d'indications ou consignes en la matière, je me permets de vous suggérer d'affecter, dans chaque foyer, deux sacs jaunes à cette collecte, l'un pour les masques en tissu, l'autre pour les jetables, et de les conserver ainsi.

### **Pour finir (provisoirement), de nouveau un grand merci aux nombreuses expressions de la solidarité et de la générosité**

En votre nom, je veux adresser à nouveau un grand merci à l'ensemble des acteurs locaux mobilisés pour votre vie quotidienne.

Depuis les professionnels de santé, nos services municipaux, nos commerçants, les couturières professionnelles et celles du Collectif « Sortons masqués », les producteurs locaux, les bénévoles de la Banque alimentaire et tous ses donateurs de denrées alimentaires et ses appels aux produits frais des jardiniers, tous ceux qui veillent auprès de nos aînés, jusqu'à tous ces petits signes de solidarité et d'attention dont chacun d'entre nous peut faire la preuve, nous continuons d'engranger de la générosité et du lien social, qui font honneur à notre Commune.

Je voulais vous faire part de ces informations, et vous invite à continuer de vous informer, dans un contexte évidemment très évolutif et changeant, sur notre site internet [www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr)

Je ne manquerai pas de revenir vers vous, dès que ce sera nécessaire.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, chère Dompierroise, cher Dompierrois, de mes sentiments dévoués.

**Philippe Gaboriau**

